



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 11 décembre à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 525, 9<sup>e</sup> Avenue (lot : 5 444 081)

Demande de dérogation mineure (2023-0511) au 525, 9<sup>e</sup> Avenue, lot 5 444 081 qui a pour objet d'autoriser en zone RES-14:

- Le lotissement en deux parcelles du lot 5 444 081.
  - La parcelle #1 est dérogatoire concernant sa superficie qui est de 2 913m<sup>2</sup> au lieu de 3700m<sup>2</sup>
  - La parcelle #2 est dérogatoire en ce qui a trait à la profondeur minimale moyenne qui est d'environ 40.26 mètres au lieu du 45 mètres

Le tout tel que prescrit au règlement de lotissement no.24 à l'article 5.5

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 11 décembre 2023.

Donné à Ferme-Neuve, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-trois.


  
Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 22 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 22 novembre 2023.

  
Bernadette Ouellette  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---